



Liste des pièces justificatives pour le dépôt ou renouvellement d'une demande de logement social

Documents obligatoires:

Pour justifier de son identité et celle de toutes les personnes majeures concernées par la demande

- ☐ Si nationalité française : carte d'identité ou passeport en cours de validité
- ☐ Si de nationalité d'un des pays membre de l'union européenne : carte d'identité ou passeport du pays d'origine en cours de validité
- ☐ Si de nationalité étrangère : carte de résident, titre de séjour ou récépissé français en cours de validité

Documents nécessaires pour l'étude et l'instruction de la demande :

Pour justifier de sa situation familiale

- ☐ Si unis : acte de mariage et livret de famille ou attestation d'enregistrement du PACS
- ☐ Si séparé ou divorcé : ordonnance de non conciliation ou jugement de divorce ou convention de divorce ou décision de rupture de PACS
- ☐ Si enfants à charge, en droit de visite ou garde alternée : livret de famille ou actes de naissance ou pièces d'identité des enfants
- ☐ Si enfant à naître : certificat de grossesse

Pour justifier de la situation fiscale

- ☐ Avis d'imposition ou de non-imposition des années N-2 et N-1 du demandeur et du ou des codemandeurs (avis 2024 sur revenu 2023 et avis 2023 sur revenus 2022)
- ☐ Si rattaché fiscalement à un tiers : avis d'imposition de la personne concernée des années N-1 et N-2
- ☐ Si revenus perçus à l'étranger : attestation fiscale du pays concernés

Pour justifier des ressources perçues par les membres du foyer

- ☐ Si salarié : contrat de travail et 3 derniers bulletins de salaire
- ☐ Si bénéficiaire Allocations de Retour à l'Emploi ou Allocations de Solidarité Spécifique : attestation de droits et attestation de paiements des 3 derniers mois émise par Pôle Emploi
- ☐ Si retraité : attestation de paiement de la retraite (base et complémentaires) de l'année en cours.
- ☐ Si invalidité ou rente : notification et attestation de paiement de l'année en cours.
- ☐ Si étudiant : carte d'étudiant
- ☐ Si AAH : notification de la MDPH en cours et dernière attestation de droit de la CAF
- ☐ Toutes autres ressources : dernière attestation de droits CAF/MSA/sécurité sociale... (Prestations, allocations, indemnités journalières...)



Pour justifier de sa situation d'habitation actuelle

- ☐ Si locataire : dernière quittance de loyer
- ☐ Si propriétaire : dernier avis de taxe foncière ou titre de propriété ou compromis/acte de vente
- ☐ Si hébergé par un particulier : attestation d'hébergement + pièce d'identité de l'hébergeant + quittance de loyer ou document de propriété de l'hébergeant (- 3 mois)
- ☐ Si hébergé par un organisme : attestation d'hébergement (-3 mois)
- ☐ Si sans domicile fixe : attestation d'élection de domicile en cours de validité

Pour justifier du motif de votre demande, vous pouvez fournir le justificatif associé (attestation MDPH si handicap, attestation employeur si mutation, attestation de demande de regroupement familial...)